



BUNDESAMT FÜR INDUSTRIE, GEWERBE UND ARBEIT
 OFFICE FÉDÉRAL DE L'INDUSTRIE, DES ARTS ET MÉTIERS ET DU TRAVAIL
 UFFICIO FEDERALE DELL'INDUSTRIA, DELLE ARTI E MESTIERI E DEL LAVORO

Berne, le 29 décembre 1977
 AD/ca-810.02

N o t i c e

Organisation internationale du Travail
 Conséquences du retrait des Etats-Unis
 Réunion interdépartementale du 22 décembre 1977

1. Participants

| | |
|-------------------------------|---|
| M. J.-P. Bonny | Directeur de l'OFIAMT (Président) |
| Mme l'Ambassadeur F. Pometta | Chef de la Division III, DPF |
| M. l'Ambassadeur O. Exchaquet | Chef de la Mission permanente de la Suisse près les organisations internationales, Genève |
| M. F. Muheim | Division III, DPF |
| Mlle M. von Grünigen | Division III, DPF |
| M. Y. Emery | Administration des finances |
| M. J. Streuli | Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, DPF |
| M. A. Zenger | OFIAMT |

2. But de la réunion

La réunion avait pour objectif général de préciser la position de la Suisse en ce qui concerne les mesures envisagées par le Directeur général du BIT en vue de faire face à la situation financière résultant du départ des Etats-Unis.

Il s'agissait aussi, en particulier, de s'accorder sur la réponse à donner, d'une part, à la lettre du Directeur général, du 11 novembre 1977, relative à l'éventuel report de deux annuités payables à la FIPOI et, d'autre part, à la lettre du 5 décembre 1977, par laquelle le Directeur général lance un appel à tous les pays membres en vue d'obtenir des contributions volontaires.

Enfin, il importait de fixer la procédure à suivre en vue de soumettre une proposition au Conseil fédéral.

3. Résultats de la discussion

Il convient de relever que les réductions adoptées - 21,7 % du montant total du budget prévu de 169 millions de dollars - comprennent déjà le report des deux annuités. En outre, un certain nombre de pays membres ont d'ores et déjà promis des contributions volontaires; il s'agit avant tout de pays d'Europe occidentale. Enfin, à ce stade, plusieurs pays membres du Groupe de Genève, et notamment le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne, sont opposés au principe du versement de contributions volontaires.

Il est convenu qu'un sondage dans les capitales européennes sur les intentions réelles de nos partenaires compléterait utilement les informations fournies par notre Mission permanente à Genève.

Tous les participants à la réunion admettent l'opportunité pour la Suisse de faire un geste, aussi bien en tant que pays hôte qu'en tant que pays membre de l'Organisation.

En tant que pays hôte, le geste consisterait à accepter le report des deux prochaines annuités, selon des modalités qu'il conviendra encore de négocier, mais en exigeant le remboursement intégral des intérêts et des intérêts des intérêts. Il s'agira également de "vendre" le mieux possible cette concession.

En tant que pays membre, le principe d'une contribution volontaire est accepté. Le montant de cette contribution devra toutefois rester dans certaines limites (maintien d'une certaine proportion avec notre contribution budgétaire) et dépendra notamment des efforts d'économies envisagés par l'Organisation et des efforts déployés par le

- 3 -

Directeur général en vue d'obtenir le plus de contributions possible (solidarité des pays membres). La contribution volontaire suisse pourrait également être liée à une activité déterminée de coopération technique.

Vu ce qui précède, la Suisse peut être ajoutée à la liste des pays membres qui envisagent une contribution volontaire, avec la mention "under negotiations", y compris pour la question du report des annuités.

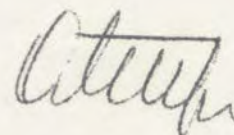
4. Activités à entreprendre

Le Département politique prendra les mesures nécessaires en vue d'un sondage dans les capitales des pays occidentaux.

L'OFIAMT préparera une réponse aux lettres des 11 novembre et 5 décembre 1977 du Directeur général, qui sera soumise au préalable au Département politique et à l'Administration des finances.

L'OFIAMT préparera un projet de proposition commune au Conseil fédéral, d'entente avec le Département politique fédéral et en consultation avec l'Administration des finances.

Les représentants suisses du groupe des travailleurs et des employeurs seront informés par les soins de l'OFIAMT.





Copie personnelle

BUNDESAMT FÜR INDUSTRIE, GEWERBE UND ARBEIT
OFFICE FÉDÉRAL DE L'INDUSTRIE, DES ARTS ET MÉTIERS ET DU TRAVAIL
UFFICIO FEDERALE DELL'INDUSTRIA, DELLE ARTI E MESTIERI E DEL LAVORO

| | | | | | |
|-----|-----------|----|----|----|----|
| GU | MI | GR | PO | MA | 73 |
| kl | | | | | |
| EPD | 030178 | -9 | | | |
| Ref | 0.722.82. | | | | |

Berne, le 29 décembre 1977
AD/ca-810.02

Direction politique du
Département politique fédéral
3003 Berne

Direction de la coopération au
développement et de l'aide hu-
manitaire
Département politique fédéral
3003 Berne

Mission permanente de la
Suisse près les organisa-
tions internationales
9-11, rue de Varembe
1211 Genève 20

Administration fédérale
des finances
3003 Berne

Organisation internationale du Travail
Conséquences du retrait des Etats-Unis

Madame l'Ambassadeur,
Messieurs,

Comme convenu lors de notre réunion du 22 décembre der-
nier, j'ai l'avantage de vous faire parvenir ci-joint une
brève notice résumant les discussions que nous avons eues au
sujet des mesures envisagées par le Directeur général du BIT
en vue de faire face à la situation financière résultant du
départ des Etats-Unis.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour vous présen-
ter tous mes meilleurs voeux pour la nouvelle année.

Veuillez agréer, Madame l'Ambassadeur, Messieurs, l'as-
surance de ma considération distinguée.

OFFICE FEDERAL DE L'INDUSTRIE
DES ARTS ET METIERS ET DU TRAVAIL
Le directeur

Annexe mentionnée (2)

AVEC LES COMPLIMENTS

DE LA DIRECTION DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE L'INDUSTRIE,

DES ARTS ET MÉTIERS ET DU TRAVAIL

et mes meilleurs salutations

Atten

30.12.77



an
à
a

GR

48411

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> zur Kenntnis pour information per informazione | <input type="checkbox"/> zur Erledigung pour règlement per il disbrigo | <input type="checkbox"/> zur Genehmigung pour approbation per approvazione |
| <input type="checkbox"/> zu Ihren Akten pour vos dossiers per il vostro incarto | <input type="checkbox"/> zur Stellungnahme pour avis per il parere | Anzahl je Vorlage Quantité par modèle Quantità per modello Helios héliocopies eliocopie ----- Abzüge photocopies copie poligrafate ----- Kopien copies copie |
| <input type="checkbox"/> auf Ihren Wunsch selon votre demande a vostra richiesta | <input type="checkbox"/> bitte besprechen entretien s. v. p. conferire p. f. | |
| <input type="checkbox"/> gemäss Besprechung suivant l'accord come inteso | <input type="checkbox"/> zur Unterschrift/Visum pour la signature/visa per la firma/visto | |
| <input type="checkbox"/> bitte zurückgeben à nous renvoyer s. v. p. da ritornare p. f. | <input type="checkbox"/> bitte Vorakten présenter les documents documentazione p. f. | |
| <input type="checkbox"/> mit Dank zurück en retour in ritorno | <input type="checkbox"/> bitte anrufen téléphoner s. v. p. telefonare p. f. | |

weiterleiten an
transmettre à
trasmettere a

Bemerkungen - Remarque - Osservazione

*Il faudrait aussi tenir
notre Ambassade et
Washington au courant. Merci.*

Datum - Date - Data

Absender - Expéditeur - Mittente

9/1

[Signature]

bitte wenden
tourner s. v. p.
voltare p. f.